La Ville d'AURAY (Morbihan) - 14 607 habitants
recrute, par voie statutaire,
pour la Direction Générale des Services

UN POLICIER MUNICIPAL (H/F)
cadre d'emplois des agents de Police Municipale

Auray, une ville dynamique où la police municipale joue un rôle essentiel.

Située au cœur du Morbihan, en Bretagne sud, la ville d'Auray offre un cadre de vie attractif, entre patrimoine historique, dynamisme commercial et proximité du littoral.

Madame le Maire, nouvellement élue, a fait de la sécurité une priorité de son mandat. Cette ambition se traduit par une volonté de renforcer la présence de proximité, de développer les actions de prévention et les moyens mobilisés au service de la sécurité des habitants.

Dans ce contexte, la Police municipale occupe par sa présence sur le terrain, sa disponibilité et son action quotidienne, une place essentielle au sein de la collectivité.

Au sein d'une équipe composée du Chef de Service de la Police Municipale et de cinq policiers municipaux, de deux ASVP et d'une assistante administrative, vous assurez les missions suivantes :

MISSIONS

- Appliquer les pouvoirs de police du Maire.
- Exercer des missions de prévention et de dissuasion nécessaires au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publique.
- Surveiller la voie publique, la circulation, le stationnement.
- Mener des actions préventives de proximité.
- Veiller au bon déroulement des manifestations et des cérémonies publiques organisées par la commune.
- Constater les infractions liées aux codes de l'Environnement et de la santé publique (Urbanisme, Bruit, Hygiène).
- Collaborer avec la gendarmerie.
- Réaliser les tâches administratives liées à la fonction : rédaction de rapports et de procès-verbaux.

PROFIL DU CANDIDAT

- Expérience sur un poste similaire.
- Dynamique, rigoureux(se), grande disponibilité, discrétion, esprit d'équipe.
- Sens du devoir et du service public.
- Connaissance parfaite de la réglementation et des compétences de la police municipale.
- Sens de la négociation et de l'observation, diplomatie, assertivité.
- Capacités rédactionnelles.
- Connaissance des actes administratifs.

- Maîtrise de l'outil informatique.
- Permis B indispensable, Permis A souhaité.
- Aptitude au port des armes de catégorie B et D.
- Formation Continue Obligatoire à jour.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Armement catégorie B : pistolets à impulsion électrique, générateurs aérosols incapacitants ou lacrymogènes 300 ml. Catégorie D : Matraques ou tonfas télescopiques (projet d'armement létal en 2027).
- 2 véhicules (Peugeot Rifter, Renault Trafic).
- 2 scooters électriques (équivalent 125 cm³).
- Radios portatives individuelles.
- Caméras piéton individuelles.
- Cinémomètre laser "TruSpeed".
- Ethylotests électroniques.
- Equipements informatiques : logiciel métier, GVE, tablettes tactiles, accès SNPC/SIV/SI FOURRIERE.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Organisation du temps de travail (37h30 hebdomadaires) qui repose sur deux cycles annuels distincts : un cycle hivernal sur 4 jours hebdomadaires et un cycle estival sur 5 jours hebdomadaires, avec des horaires spécifiques les jours de marchés et le samedi.
- Services nocturnes ponctuels.
- Patrouilles pédestres et véhiculées
- Poste à temps complet **à pourvoir le 15 mars 2027** par voie statutaire.

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + CNAS et amicale du personnel.

Adresser lettre de motivation et curriculum vitae (précisant une adresse courriel)**,**
et dernier arrêté de situation administrative
par courrier à :

Madame le Maire d'AURAY – DRH – RECRUTPM
100, place de la République – BP 10610 – 56406 AURAY

ou par courriel (PJ sous format pdf) à : drh@ville-auray.fr

au plus tard le 30 novembre 2026